

# ÉNONCÉ DE POSITION

## SUR LE PARTENARIAT



Des politiques publiques à la santé de la population :  
le partenariat, un choix judicieux pour créer de la valeur  
au profit de la collectivité



NOVEMBRE 2024

# CONTENU

RE  
MAR  
A  
SOMMAIRE  
S

- 
- 03.** Sommaire exécutif
- 
- 06.** Remerciements
- 
- 09.** Mot de la direction scientifique
- 
- 11.** Définir l'écosystème en partenariat en santé au Québec
- 
- 26.** Retour sur les leçons apprises au Québec
- 
- 54.** Recommandations détaillées
- 
- 69.** Conclusion
- 
- 70.** Références
- 
- 75.** Annexes
- 

**Pour citer ce document:**

Wilhelmy, C., Pomey, M-P., Fournier-T., M., Lochhead, L., Luca, V., Poirier, M-D., Boies, S., Dumez, V., Groulx, A., Prévost, K., Villalba, E., Drolet, M. (2024). Énoncé de position sur le partenariat. Des politiques publiques à la santé de la population : le partenariat, un choix judicieux créant de la valeur pour la collectivité. Unité de soutien - SSA Québec. 91 pages



# SOMMAIRE EXÉCUTIF

## CONSULTER LE RÉSUMÉ DU PRÉSENT ÉNONCÉ [ICI](#)

Une démarche de coconstruction menée par des partenaires en santé soutenus par des professionnelles et professionnels des domaines de la santé, des services sociaux, de l'éducation, de la recherche et des milieux communautaires.

L'Énoncé de position sur le partenariat est structuré en trois sections : définir l'écosystème du partenariat en santé au Québec, retour sur les leçons apprises et recommandations détaillées.

### **La science du partenariat**

Cet énoncé de position a pour objectif de faire le point sur la science du partenariat telle qu'elle se développe au Québec et ailleurs dans le monde. Il rassemble et clarifie les rôles des forces populationnelles, essentielles à la coconstruction en santé. Le document propose une vue d'ensemble du continuum du partenariat dans la trajectoire de la santé des personnes, en soulignant la pertinence, l'importance et la valeur de cette approche.

### **La complémentarité des savoirs**

Aujourd'hui, la complémentarité des savoirs expérientiels, professionnels et scientifiques des personnes impliquées, y compris celles directement ou indirectement affectées par une condition de santé, physique, mentale ou psychosociale, est de plus en plus reconnue, notamment dans la nouvelle loi 15 (article 20). Cependant, le potentiel de cette complémentarité reste largement sous-exploité. Il est essentiel de renforcer la collaboration entre les parties prenantes du secteur de la santé et la population afin de favoriser une santé durable et d'intégrer les connaissances issues de l'expérience vécue. Ainsi, il sera possible de contribuer à l'amélioration continue des services, à la qualité des soins, ainsi qu'à la recherche et à la gouvernance.

### **Des clarifications s'imposent**

Le partenariat en santé se déploie sur plusieurs fronts. Sur le terrain, une certaine confusion des rôles persiste, notamment avec les comités d'usagères et d'usagers, ce qui empêche d'exploiter pleinement le potentiel de chaque groupe ou individu. Cet énoncé précise les différentes formes d'implication, leurs spécificités et les concepts associés. Que ce soit à travers le partenariat, la coconstruction, la défense des droits ou leur promotion, les rôles de la population sont à la fois essentiels et complémentaires et il importe de les clarifier afin de mobiliser les bonnes personnes aux bons endroits.